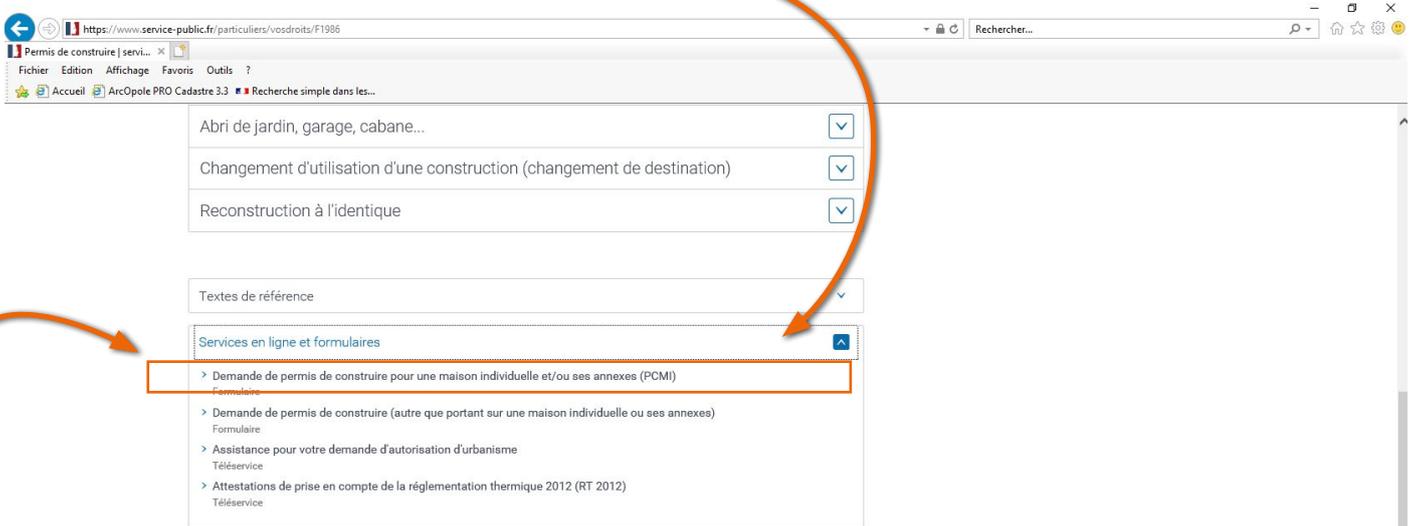


# Cerfa n°13406\*07

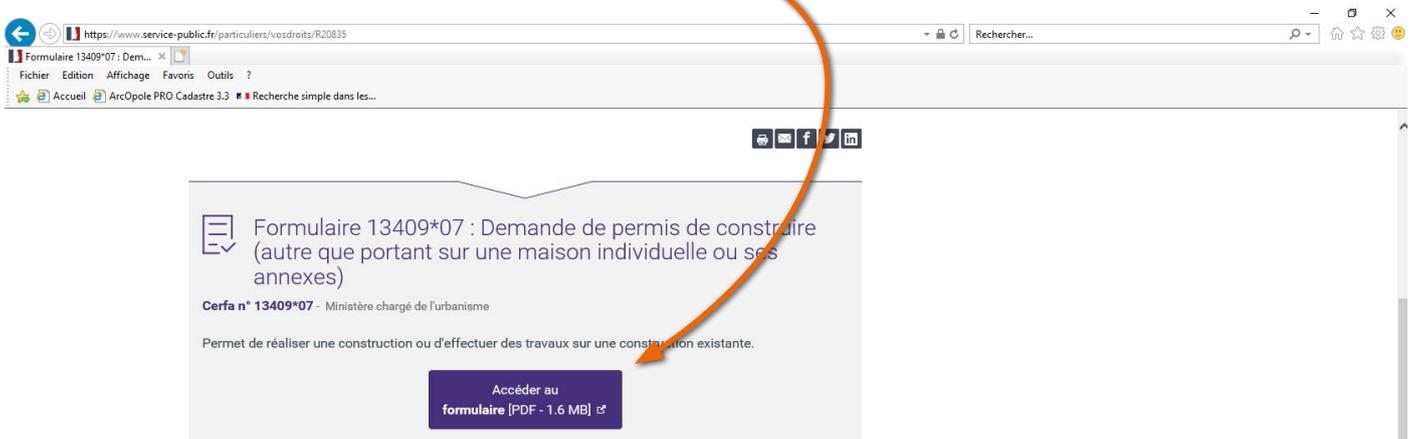
## Permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes comprenant ou non des démolitions

### Etape 1 - Obtenir le document Cerfa

- Vous pouvez obtenir le document Cerfa :
  - Auprès de la Mairie de CASTRES
  - Sur internet, pour cela :
- ▷ Connectez-vous à internet et tapez l'adresse du site internet ci-après :  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1986>
- ▷ Cliquez sur « Services en ligne et formulaires »



- ▷ Cliquez sur « Demande de permis de construire (autre que portant sur une maison individuelle ou ses annexes) »
- ▷ Cliquez sur « Accéder au formulaire »



- ▷ Un document PDF s'ouvre dans un nouvel onglet, vous pouvez :
  - Imprimer le Cerfa puis le remplir à la main
  - Remplir le Cerfa directement sur le document PDF, l'enregistrer puis l'imprimer



The screenshot shows a web browser displaying the Cerfa form 'Demande de permis et autres autorisations d'urbanisme - Fiche complémentaire / autres demandeurs'. The form is titled 'Demande de permis et autres autorisations d'urbanisme' and 'Fiche complémentaire / autres demandeurs'. It includes sections for '1 - Identité du demandeur' and 'Coordonnées du demandeur'. The 'Coordonnées du demandeur' section contains fields for address, telephone, and email. The form is presented in a clean, structured layout with clear labels and input fields.

■ Renseignez vos coordonnées dans le cadre 2 page 1 du Cerfa  
 Si vous souhaitez qu'une autre personne (entreprise, architecte...) reçoive les courriers de demande de pièces et/ou de modification des délais vous devez remplir le cadre ci-dessous

This section, titled '2 - Coordonnées du demandeur', is divided into two main parts. The first part is for the requester's contact information, including fields for 'Adresse : Numéro', 'Voie', 'Lieu-dit', 'Localité', 'Code postal', 'BP', and 'Cedex'. A callout box points to the 'Téléphone' field with the text 'Il est souhaitable d'indiquer son numéro de téléphone'. Below this, there are fields for 'Si le demandeur habite à l'étranger : Pays' and 'Division territoriale'. The second part is for an alternative contact person, with a heading 'Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions) soient adressés à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées :'. It includes fields for 'Madame', 'Monsieur', 'Personne morale', 'Nom', 'Prénom', 'OU raison sociale', 'Adresse : Numéro', 'Voie', 'Lieu-dit', 'Localité', 'Code postal', 'BP', 'Cedex', 'Si cette personne habite à l'étranger : Pays', and 'Division territoriale'. A callout box points to the email field with the text 'Il est souhaitable d'indiquer une adresse mail'. At the bottom, there is a checkbox 'J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante :' followed by an email address field and a note: 'J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.'

■ Renseignez l'adresse ainsi que les références cadastrales et la superficie du terrain concerné par votre projet dans le cadre 3 point 3.1 page 2 du Cerfa

### 3 - Le terrain

#### 3.1 - Localisation du (ou des) terrain(s)

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

#### Adresse du (ou des) terrain(s)

Numéro : ..... Voie : .....

Lieu-dit : ..... Localité : .....

Code postal : ..... BP : ..... Cedex : .....

Références cadastrales Ex : A, AD projet porte sur plusieurs parcelles, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 9 Ex : 260, 4

Préfixe : ..... Section : ..... Numéro : .....

Superficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : .....

#### 3.2 - Situation juridique du terrain (ces données, qui sont facultatives, peuvent toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables)

Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ? Oui  Non  Je ne sais pas

Le terrain est-il situé dans un lotissement ? Oui  Non  Je ne sais pas

Le terrain est-il situé dans une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) ? Oui  Non  Je ne sais pas

Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain (Association Foncière Urbain) ? Oui  Non  Je ne sais pas

Le terrain est-il situé dans un périmètre ayant fait l'objet d'une convention de Projet Urbain

Partenarial (P.U.P) ? Oui  Non  Je ne sais pas

Le projet est-il situé dans le périmètre d'une Opération d'Intérêt National (O.I.N) ? Oui  Non  Je ne sais pas

Si votre terrain est concerné par l'un des cas ci-dessus, veuillez préciser, si vous les connaissez, les dates de décision ou d'autorisation, les numéros et les dénominations :

Ex : CU 081 065 20 B5262 du 22/01/2020  
PA 081 065 20 B3004 du 07/02/2020 « Lotissement les Jardins »

- Cochez les cases adéquates en fonction de la situation du terrain concerné par le projet
  - Certificat d'Urbanisme (CU), lotissement (PA ou DP) et Projet Urbain Partenarial (PUP)

#### Précision :

Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, vous devez remplir la fiche complémentaire « Références cadastrales » page 7 du Cerfa (à partir de la 2<sup>e</sup> parcelle)

Ne pas oublier d'indiquer la superficie totale du terrain en bas de la page

**Références cadastrales : fiche complémentaire**

Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer pour chaque parcelle cadastrale sa superficie ainsi que la superficie totale du terrain.

Préfixe : ..... Section : ..... Numéro : .....

Superficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : .....

Préfixe : ..... Section : ..... Numéro : .....

Superficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : .....

Préfixe : ..... Section : ..... Numéro : .....

Superficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : .....

Préfixe : ..... Section : ..... Numéro : .....

Superficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : .....

Préfixe : ..... Section : ..... Numéro : .....

Superficie de la parcelle cadastrale (en m<sup>2</sup>) : .....



■ Cochez les cases adéquates vis-à-vis de votre projet dans le cadre 4 point 4.3 page 3 du Cerfa

**4.3 - Informations complémentaires**

- Type d'annexes : Piscine  Garage  Véranda  Abri de jardin  Autres annexes à l'habitation
- Nombre de logements créés : ..... Nombre de pièces de la maison : ..... Nombre de niveaux de la maison : .....
- Mode d'utilisation principale des logements :
- Résidence principale  Résidence secondaire  Vente  Location
- Mode de financement du projet :
- Logement Locatif Social  Accession Sociale (hors prêt à taux zéro)  Prêt à taux zéro
- Autres financements : .....
- Avez-vous souscrit un contrat de construction de maison individuelle ? Oui  Non
- Répartition du nombre de logements créés selon le nombre de pièces :
- 1 pièce  2 pièces  3 pièces  4 pièces  5 pièces  6 pièces et plus
- Indiquez si vos travaux comprennent notamment :
- Extension  Surélévation
- Création de niveaux supplémentaires : au-dessus du sol  et au-dessous du sol

■ Complétez le tableau des surfaces du cadre 4 point 4.4 page 3 du Cerfa

**4.4 - Destination des constructions et tableau des surfaces (uniquement à remplir si votre projet de construction est situé dans une commune couverte par un plan local d'urbanisme ou un document en tenant lieu appliquant l'article R.123-9 du code de l'urbanisme dans sa rédaction antérieure au 1er janvier 2016)**

surfaces de plancher<sup>2</sup> en m<sup>2</sup>

Destinations	Surface existante avant travaux (A)	Surface créée <sup>3</sup> (B)	Surface créée par changement de destination <sup>4</sup> (C)	Surface supprimée <sup>5</sup> (D)	Surface supprimée par changement de destination <sup>4</sup> (E)	Surface totale = (A) + (B) + (C) - (D) - (E)
Habitation						
Hébergement hôtelier						
Bureaux						
Commerce						
Artisanat <sup>6</sup>						
Industrie						
Exploitation agricole ou forestière						
Entrepôt						
Service public ou d'intérêt collectif						
<b>Surfaces totales (m<sup>2</sup>)</b>						

Annotations du tableau :

- Surface existante : maison + abri de jardin
- Surface créée : extension, abri de jardin, transformation d'un garage en pièce habitable
- Surface démolie ou transformée en local non constitutif de surface de plancher

**Précision :**

La surface de plancher de la construction est égale à la somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 mètre, calculée à partir du nu intérieur des façades, après déduction, sous certaines conditions, des embrasures des portes et fenêtres, des vides et des trémies afférentes aux escaliers et ascenseurs, des aires de stationnement des véhicules, des combles non aménageables, des locaux techniques et des caves ou celliers ainsi que, dans les immeubles collectifs, une part forfaitaire des surfaces de plancher affectées à l'habitation.

À titre d'exemple, crée de la surface plancher :

- la construction d'un abri de jardin ;
- l'extension de la maison ;
- la création d'un niveau supplémentaire [...].

Attention, le garage n'est pas constitutif de surface de plancher mais de surface taxable.

- Le changement de destination consiste à transformer une surface existante de l'une des neuf destinations mentionnées dans le tableau vers une autre de ces destinations.
  - Il convient de remplir les colonnes C et E du tableau des surfaces.

Pour déterminer la surface de plancher de votre projet, vous pouvez vous aider de la fiche d'aide pour le calcul de la surface de plancher et de la surface taxable téléchargeable à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2868>

- Si votre projet nécessite des démolitions, renseignez le cadre 5 page 5 du Cerfa

**5 - À remplir lorsque le projet nécessite des démolitions**  
Tous les travaux de démolition ne sont pas soumis à permis. Il vous appartient de vous renseigner auprès de la mairie afin de savoir si votre projet de démolition nécessite une autorisation. Vous pouvez également demander un permis de démolir distinct de la présente demande.

Date(s) approximative(s) à laquelle le ou les bâtiments dont la démolition est envisagée ont été construits :

Démolition totale  
 Démolition partielle

**Cochez la case adéquate**

En cas de démolition partielle, veuillez décrire les travaux qui seront, le cas échéant, effectués sur les constructions restantes : \_\_\_\_\_

Nombre de logement(s) démoli(s) :

- Si votre projet se situe sur un terrain soumis à la Participation pour Voirie et Réseaux (PVR) **ET** que le propriétaire ou le bénéficiaire de la promesse de vente de ce terrain est différent du demandeur du permis de construire, complétez le cadre 6 page 5 du Cerfa

**6 - Participation pour voirie et réseaux**

Si votre projet se situe sur un terrain soumis à la participation pour voirie et réseaux (PVR), indiquez les coordonnées du propriétaire ou celles du bénéficiaire de la promesse de vente, s'il est différent du demandeur

Madame     Monsieur     Personne morale

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

**OU** raison sociale : \_\_\_\_\_

**Adresse** : Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Code postal :     BP :     Cedex :

**Si le demandeur habite à l'étranger** : Pays : \_\_\_\_\_ Division territoriale : \_\_\_\_\_

- Si votre projet se situe dans les abords d'un monument historique cochez la case du cadre 7 page 5 suivante

### 7 - Informations pour l'application d'une législation connexe

#### Indiquez si votre projet :

- déroge à certaines règles de construction et met en œuvre une solution d'effet équivalent au titre de l'ordonnance n° 2018-937 du 30 octobre 2018 visant à faciliter la réalisation de projets de construction et à favoriser l'innovation
- relève de l'article L.632-2-1 du code du patrimoine (avis simple de l'architecte des Bâtiments de France pour les antennes-relais et les opérations liées au traitement de l'habitat indigne)

#### Indiquez si votre projet se situe dans les périmètres de protection suivants :

(informations complémentaires)

- se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable
- se situe dans les abords d'un monument historique

- Datez et signez le cadre 8 page 6 du Cerfa (tous les demandeurs signent ici)

### 8 - Engagement du (ou des) demandeurs

J'atteste avoir qualité pour demander la présente autorisation.<sup>7</sup>

Je soussigné(e), auteur de la demande, certifie exacts les renseignements fournis.

J'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le chapitre premier du titre premier du livre premier du code de la construction et de l'habitation et notamment, lorsque la construction y est soumise, les règles d'accessibilité fixées en application de l'article L. 111-7 de ce code et de l'obligation de respecter ces règles.

Je suis informé(e) que les renseignements figurant dans cette demande serviront au calcul des impositions prévues par le Code de l'urbanisme.

À, .....

Le : ..... **Nombre d'exemplaires à déposer à la mairie**

Signature du (des) demandeur(s)

**Votre demande doit être établie en quatre exemplaires et doit être déposée à la mairie du lieu de construction.**

**Vous devrez produire :**

- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou se voit appliquer une autre protection au titre des monuments historiques ;
- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe dans un site classé, un site inscrit ou une réserve naturelle ;
- un exemplaire supplémentaire, si votre projet fait l'objet d'une demande de dérogation auprès de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture ;
- deux exemplaires supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

- Si vous souhaitez permettre l'utilisation des informations nominatives comprises dans le Cerfa à des fins commerciales cochez la case en bas de la page 6 du Cerfa

Si vous êtes un particulier : la loi n° 78 -17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande. Pour permettre l'utilisation des informations nominatives comprises dans ce formulaire à des fins commerciales, cochez la case ci-contre :

- Renseignez la fiche relative à la déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions pages 11 et 12 du Cerfa

- Quelle que soit la construction ou les travaux, les 3 lignes du point 1.1 du cadre 1 page 11 du Cerfa doivent **obligatoirement** être remplies

- Si votre projet ne crée pas et ne démolie pas de surface taxable il faut inscrire 0

**A minima égale à la surface de plancher**

### 1 - Renseignements concernant les constructions ou les aménagements

#### 1.1 - Les lignes ci-dessous doivent être obligatoirement renseignées, quelle que soit la nature de la construction

Surface taxable (1) totale créée de la ou des construction(s), hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2bis) : ..... **a** .....m<sup>2</sup>

Surface taxable créée des locaux clos et couverts (2 bis) à usage de stationnement : ..... **b** .....m<sup>2</sup>

Surface taxable démolie de la (ou des) construction(s) : .....m<sup>2</sup>

**Cette surface n'est pas à déduire de la surface taxable totale créée**

• Reportez les surfaces taxables déclarées au point 1.1 dans le tableau du point 1.2.1 du cadre 1.2 page 11 du Cerfa en fonction de l'usage de l'habitation et des annexes : principale (pour l'occupant qu'il soit propriétaire ou locataire) ou secondaire

**1.2 - Destination des constructions et tableau des surfaces taxables (1)**

**1.2.1 - Création de locaux destinés à l'habitation**

Dont :		Nombre de logements créés	Surfaces créées (1) hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2 bis)	Surfaces créées pour le stationnement clos et couvert (2 bis)
Locaux à usage d'habitation principale et leurs annexes (2)	Ne bénéficiant pas de prêt aidé (3)			
	Bénéficiant d'un PLAI ou LLTS (4)			
	Bénéficiant d'un prêt à taux zéro (PTZ) (5)			
	Bénéficiant d'autres prêts aidés (PLUS, LES, PSLA, PLS, LLS) (6)			
Locaux à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2)				

**1.2.2 - Extension (8) de l'habitation principale, création d'un bâtiment annexe à cette habitation ou d'un garage clos et couvert.**

Pour la réalisation des ces travaux, bénéficiez-vous d'un prêt aidé (5) (6) ?

Oui  Non  Si oui, lequel ?

Surface existante de l'habitation et de ses annexes et garages

Quelle est la surface taxable (1) existante? .....m<sup>2</sup> Quel est le nombre de logements existants ?.....

Quelle est la surface taxable démolie ? .....m<sup>2</sup> Quel est le nombre de logements après travaux ? .....

Surfaces à répartir en fonction du type de prêt utilisé

À remplir si le projet concerne l'habitation principale et ses annexes et garages

• Si votre projet s'accompagne de la création de places de stationnement non couvertes ou non closes ou concerne la création d'une piscine vous devez remplir le cadre 1.3 page 11 du Cerfa

La transformation d'un garage en pièce habitable entraîne la création de places de stationnement égales au nombre de places du garage supprimées

**1.3 – Autres éléments créés soumis à la taxe d'aménagement**

Nombre de places de stationnement non couvertes ou non closes (13) : .....

Superficie du bassin intérieur ou extérieur de la piscine, créée par le projet ..... m<sup>2</sup>

Superficie des panneaux photovoltaïques posés au sol : ..... m<sup>2</sup>

La superficie d'une piscine ne constitue pas une surface de plancher, elle ne doit donc pas figurer à la ligne « a » du point 1.1 et du tableau

• Cochez la case adéquate au cadre 1.4 page 11 du Cerfa

**1.4 – Redevance d'archéologie préventive**

Votre projet fait-il l'objet d'un (ou de) terrassement(s) ?  
Oui  Non

• Cochez les cases adéquates au cadre 1.5 page 11 du Cerfa

**1.5 – Cas particuliers**

Les travaux projetés sont-ils réalisés suite à des prescriptions résultant d'un Plan de Prévention des Risques naturels, technologiques ou miniers ?  
Oui  Non

La construction projetée concerne t-elle un immeuble classé parmi les monuments historiques ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques ?  
Oui  Non

- Dater et signer le cadre 5 page 12 du Cerfa (tous les demandeurs signent ici)

## 5 - Autres renseignements

(Informations complémentaires et justificatifs éventuels (notamment l'attestation bancaire au prêt à taux zéro, si la collectivité a délibéré l'exonération facultative correspondante) pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables)

À remplir si vous allez déménager

Si à échéance de vos taxes vous n'habitez plus à l'adresse figurant sur la demande d'autorisation, merci de renseigner l'adresse d'envoi des titres de perception

Nouvelle adresse : Numéro : \_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Code postal : □□□□□□ BP : □□□□ Cedex : □□

Si le déclarant habite à l'étranger : Pays : \_\_\_\_\_ Division territoriale : \_\_\_\_\_

Date

Nom et Signature du déclarant